

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Date de publication :	31 mai 2018
Date limite de dépôt des candidatures :	28 juin 2018
Intitulé du poste :	Référendaire auprès d'un juge de la Cour (juriste adjoint de première classe)
Classe :	P-2
Numéro de l'avis de vacance de poste :	2018/5
Lieu d'affectation :	Cour internationale de Justice, La Haye, Pays-Bas
Unité administrative :	Référendaires auprès des juges de la Cour
Montant indicatif de la rémunération annuelle nette minimum (y compris l'indemnité de poste) au 1 ^{er} mai 2018 :	54 524 euros
Durée de l'engagement :	Contrat d'une durée déterminée de deux ans, renouvelable une fois
Entrée en fonctions :	Dès que possible, à partir de juillet 2018

Contexte

La Cour internationale de Justice souhaite nommer un référendaire appelé à apporter son concours à l'un des juges de la Cour, en effectuant des recherches et d'autres travaux juridiques. Sur le plan administratif, les référendaires dépendent du département des affaires juridiques du Greffe.

Fonctions

Placé sous la supervision d'un juge auquel il sera spécialement affecté, le titulaire assistera celui-ci en effectuant des travaux de recherche juridique et en lui apportant son concours dans le cadre d'affaires pendantes devant la Cour. Il pourra également être appelé à fournir une assistance et un appui juridiques à un juge *ad hoc* siégeant dans une affaire déterminée. En coordination avec le juge auquel il sera affecté, le référendaire pourra également être appelé à effectuer des tâches juridiques ponctuelles pour le Greffe.

Qualifications et compétences

- Diplôme universitaire de deuxième cycle en droit, assorti d'une solide formation en droit international public ou d'une expérience professionnelle dans ce domaine ou, à défaut, diplôme de premier cycle assorti de l'expérience professionnelle voulue. Des études de troisième cycle en droit international public constitueraient un atout.

- Une expérience de deux ans dans le domaine du règlement des différends juridiques internationaux au sein d'une organisation internationale, d'une institution gouvernementale, d'un cabinet juridique ou d'une entreprise du secteur privé serait souhaitable.

Langues

Le français et l'anglais sont les deux langues officielles de la Cour. Une parfaite connaissance d'une de ces deux langues et une grande aisance rédactionnelle dans celle-ci sont requises. Une bonne compréhension de l'autre langue ainsi qu'une aptitude élémentaire à communiquer dans cette langue sont également nécessaires. La connaissance d'autres langues officielles des Nations Unies serait un atout.

Rémunération

La Cour offre une rémunération compétitive (traitement et avantages) tenant compte de la formation, de l'expérience et de la situation de famille de l'intéressé.

Les traitements versés par la Cour sont calculés en dollars des Etats-Unis mais payés en euros. Ils comprennent un traitement de base et une indemnité de poste déterminée en fonction du coût de la vie aux Pays-Bas et du taux de change.

En outre, la Cour offre des avantages intéressants, dont trente jours de congé annuel, un congé dans les foyers tous les deux ans, une indemnité couvrant les frais d'études des enfants à charge, un plan de retraite et une couverture d'assurance maladie.

**VEUILLEZ NOTER QUE LES CANDIDATURES REÇUES APRÈS LA DATE LIMITE
NE SERONT PAS ACCEPTÉES.**

Comment postuler

Les candidats sont invités à remplir la notice personnelle en usage à l'ONU (formulaire P.11 – voir lien ci-dessous) et à rédiger une lettre de motivation ; les deux documents devront être sauvegardés sous format PDF et envoyés à l'adresse électronique indiquée ci-dessous. Veuillez noter que seule la notice personnelle en usage à l'ONU (formulaire P.11) sera prise en compte. Il est spécialement demandé aux candidats de fournir, au moment de leur demande, leur dossier universitaire officiel complet sous format PDF, en indiquant, pour chaque qualification universitaire ou professionnelle, les résultats obtenus (mention éventuelle, moyenne générale, note ou place obtenue dans un classement général). Si ces informations ne sont pas disponibles auprès de l'université ou de l'institution concernée, il convient de l'indiquer.

Les candidats retenus pourront être soumis à une procédure d'habilitation de sécurité, dans le cadre de laquelle l'authenticité des informations fournies dans leur notice personnelle et leurs antécédents judiciaires seront vérifiés. Les candidats doivent être en mesure de soumettre, si nécessaire, une copie électronique de leur passeport et de l'ensemble des diplômes dont ils auront fait état.

Les candidatures, qui doivent clairement indiquer le numéro de l'avis de vacance de poste, sont à adresser par courrier électronique à Monsieur le Greffier de la Cour internationale de Justice.

Adresse électronique : recrutement-recruitment@icj-cij.org

Seuls les candidats présélectionnés recevront un accusé de réception. Ils seront invités à passer des épreuves écrites et des entretiens à La Haye le plus tôt possible après la date limite de dépôt des candidatures. Les candidats que la Cour aura jugés admissibles au regard des critères formulés ci-dessus pourront être inscrits sur une liste de réserve dans l'éventualité où un poste similaire se libérerait à l'avenir.

Le greffier se réserve le droit de ne pas nommer de candidat à ce poste ou de nommer un candidat à une classe inférieure à celle indiquée dans le présent avis ou à un poste dont le descriptif aura été modifié.
